



APPEL À CONTRIBUTIONS

Les Cahiers du CELHTO, N° 011- Décembre 2025 - Varia

Les Cahiers du CELHTO est une revue à parution annuelle appartenant au Centre d'études linguistiques et historiques par tradition orale. Elle publie les textes relevant des domaines des sciences de l'homme et de la société d'une part, et des lettres, langues et arts d'autre part. Les textes traitant de la culture et des savoirs africains sont sélectionnés par le comité scientifique de lecture en raison de leur originalité, de leur intérêt et de leur rigueur scientifique, puis publiés sur décision de l'administration de la revue. Les avis et opinions scientifiques émis dans les articles n'engagent que leurs auteurs.

Pour son N°011 à paraître en décembre 2025, la Revue *Les Cahiers du CELHTO* se propose de publier un numéro varia sur des thématiques relevant des domaines des Lettres, langues et arts, et des sciences de l'homme et de la société ayant un lien avec les cultures, les traditions et les savoirs africains.

Les normes de présentation des manuscrits sont celles du CAMES annexées au présent appel à contribution.

Le manuscrit doit comprendre entre 40 000 et 50 000 signes. **Pour ce numéro, seuls les 15 meilleurs textes seront publiés.**

L'ordre logique du texte doit respecter le canevas suivant :

- ✓ un titre bref ;
- ✓ une signature comportant le(s) nom(s) de(s) l'auteur(s) en majuscules et le ou les prénoms en minuscules avec une initiale majuscule, le nom et l'adresse complète de l'auteur et de son institution d'attache ;
- ✓ un résumé en français et en anglais de 10 lignes au maximum ;
- ✓ un minimum de trois et un maximum de cinq mots clés ;
- ✓ une introduction ;
- ✓ un développement ;
- ✓ une conclusion ;
- ✓ une partie source et bibliographie.

CALENDRIER

- **Appel à contribution** : 1^{er} avril 2025
- **Date limite de soumission des articles** : 30 juin 2025
- **Envoi du rapport d'instruction aux auteurs** : au plus tard le 30 août 2025
- **Envoi des articles corrigés à la rédaction** : au plus tard au 30 septembre 2025
- **Validation de la rédaction pour publication** : 15 octobre 2025
- **Production des tirés à part** : 20 décembre 2025
- **Parution de la revue** : 31 décembre 2025

Les conditions de publication seront précisées après la réception des propositions d'articles.

Contacts : e-mail : cahiers.celhto@gmail.com avec copie à publications@celhto.org
Tél. 00228 90 12 62 16/ 90 03 04 43 (WhatsApp) -

La revue est coordonnée par une équipe de trois professeurs titulaires (historien, philosophe et littéraire) de l'Université de Lomé et de l'Université Joseph Ki-Zerbo (Ouaga).



NORMES_CAMES **(pour la revue les Cahiers du CELHTO)**

Compte tenu du nombre limité d'articles à publier dans ce numéro, le non-respect scrupuleux des présentes normes est passible de rejet dès réception du manuscrit.

Les normes qui suivent sont celles adoptées par le CTS Lettres et sciences humaines lors de sa 38^e session des consultations des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016.

1. Les manuscrits

Un projet de texte, soumis à évaluation, doit comporter un titre, la signature (Prénom(s) et NOM (s) de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache), l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats.

Le manuscrit doit respecter la structuration habituelle du texte scientifique : Introduction ; Problématique ; Hypothèse ; Approche ; Résultats et discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques. Ce schéma peut être adapté selon les règles d'écriture dans la spécialité dont relève le texte. Dans ce cas, les articles de recherche théorique seront présentés en trois moments : l'introduction, le développement et la conclusion. En revanche, les articles issus de recherche empirique, à l'instar des recherches expérimentales, auront une architecture : introduction, matériel et méthode, résultats et discussion, conclusion.

Les notes infrapaginales, numérotées en chiffres arabes, sont rédigées en taille 10. Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginales. Écrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en *italique*.

Le volume du projet d'article (texte à rédiger dans le logiciel Word, Garamond, taille 12, interligne 1.5) doit être de 40 000 à 50 000 caractères (espaces compris).

Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :

1. Premier niveau, premier titre (Garamond 12 gras)

1.1. Deuxième niveau (Garamond 12 gras italique)

1.1.1. Troisième niveau (Garamond 12 italique sans le gras)

2. Les illustrations

Les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source est indiquée (centrée) au-dessous de l'élément (Taille 10). Il est important que ces éléments d'illustration soient d'abord annoncés, ensuite insérés, et enfin commentés dans le corps du texte.



3. Notes et références

3.1. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

3.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et du Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées ;

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques (...)»

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

« Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire ».

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

« le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socioculturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères » (S. Diakitè, 1985, p. 105).

3.3. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

3.4. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, les pages (p.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).



3.5. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références bibliographiques

- AKIBODE Ayéchoro Koffi, 1987, *Colonisation agraire et essor socio-économique dans le Bassin de la Kara*, Mission Française de Coopération, Presses de l'Université du Bénin, Lomé.
- AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.
- AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.
- BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.
- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.
- DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.
- DI MEO Guy, 2000, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan.
- BARROS (De) Phillipe et KUEVI Dovi André, 1989, « Prospection archéologique au Togo », in *Togo-Dialogue*, n°45, Lomé, p. 40-42.
- DELORD Jacques, 1961, « Notes et commentaires du texte de Léo Frobenius sur les Kabrè », in *Le Monde Non-chrétien*, nouvelle série, n°59-60, p. 101-172.
- KOLA Edinam, 2007, « Stratégies d'adaptation à la crise et revenus paysans dans une économie de plantation en crise : l'exemple de l'Ouest de la Région des Plateaux au Togo », *Annales de l'Université de Lomé*, série Lettres et Sciences Humaines, Tome XXVII-2, Lomé, Presses de l'Université de Lomé, p. 77-89.

Pour la mise en page :

Le format de la revue est 16x24 cm. Il faudra en tenir compte pour les tableaux, les figures, les images, etc.

Police : Garamond – Taille : 12.

Eviter toute mise en forme et tout style automatiques.